

## **CONSEILS POUR L'EXPLOITATION DES RELEVÉS DE COMPTES REÇUS EN TÉLÉTRANSMISSION PAR LES PROTOCOLES EDIWEB OU EBICS**

Les relevés de comptes transmis via ces protocoles respectent la norme CFONB (Comité français d'organisation et de normalisation bancaire), sont constitués d'enregistrements d'une longueur fixe de 120 caractères.

Ces enregistrements sont de quatre types.

<b>1) Enregistrement 1 (ancien solde - code "01")</b>	Cet enregistrement contient l'ancien solde, c'est-à-dire le solde du compte au dernier jour de la période couverte par le relevé précédent.
<b>2) Enregistrement 2 (mouvement - code "04")</b>	Cet enregistrement contient les informations minimales devant figurer sur le relevé pour chaque écriture. Chaque écriture du relevé donne lieu à un enregistrement 2.
<b>3) Enregistrement 2 bis (complément - code "05")</b>	Cet enregistrement facultatif permet de compléter les informations contenues dans l'enregistrement 2. Le nombre d'enregistrements 2 bis se rapportant à un enregistrement 2 n'est pas limité.
<b>4) Enregistrement 3 (nouveau solde - code "07")</b>	Cet enregistrement contient le solde au dernier jour de la période couverte par le relevé. Ce solde est repris comme ancien solde du relevé de la période suivante.

Si le compte n'est pas mouvementé au cours de la période, le relevé ne contient que les enregistrements 1 et 3 (ancien solde et nouveau solde).

Chaque enregistrement 2 (mouvement) peut être suivi d'un (ou plusieurs) enregistrement(s) 2 bis (complément). Cet enregistrement 2 bis est facultatif. Il permet de restituer des informations complémentaires identifiées par un qualifiant (détail en Annexe 1).

Les fichiers de relevés de comptes peuvent contenir plusieurs relevés.

### **Diverses utilisations peuvent être faites de ces relevés.**

- Simple édition.
- Utilisation pour le rapprochement automatique avec les opérations enregistrées sur le compte banque en comptabilité.
- Exploitation pour effectuer des prévisions de trésorerie et pour l'équilibrage des différents comptes bancaires ouverts dans d'autres établissements.
- Génération des écritures comptables à partir de ce relevé (fonctionnalité utilisée par les experts-comptables).

Dans tous les cas de figures, nous vous préconisons d'utiliser toutes les zones normalisées dans ces relevés, quelle que soit la banque qui fournit les relevés de comptes. Les zones essentielles pour ces 4 utilisations sont :

- le numéro de compte,
- la date d'opération,
- la date de valeur,
- le code opération interbancaire (voir annexe 2),
- le montant et le sens de l'écriture.

Le contenu des autres zones peut varier en fonction des banques, notamment la zone "libellé". Si vous exploitez la zone "libellé" par reconnaissance des chaînes de caractères pour générer des écritures comptables, vos logiciels sont à régler à chaque modification effectuée par les banques.

**Nous vous préconisons donc d'utiliser plutôt les codes opérations interbancaires permettant d'identifier de manière plus précise les différentes opérations, quelle que soit la banque qui fournit le relevé.**

Cependant, dans la zone libellée de l'enregistrement détail vous pourrez trouver en début de libellé les mnémoniques suivantes :

Mnémonique	Opération concernée
IMPAYE	AVIS DE PRÉLÈVEMENT IMPAYÉ REÇU
CHÈQUE N°	IMAGE CHÈQUE CAM/CAM
VIR	VSOT
REMISE CHQ	REMISE DE CHÈQUES AVEC LECTEUR-SCANNER-PRESTATAIRE
EFFETS	REMISE ÉCHÉANCE GLOBALE
EFFETS	PAIEMENT NORMAL À L'ÉCHÉANCE (DT GLOBAL)
FRAIS	FACTURATION GLOBALE IMMEDIATE AU DÉBIT
FRAIS	FACTURATION GLOBALE FRAIS IMMEDIAT DÉBIT
VIR	VSOT UNITAIRE INTERNE DÉBIT
VIR	VSOT LISTE INTERNE DÉBIT
VIR	VSOT UNIT. INTERNE DÉBIT SANS COMMISSION DE MOUVMT
VIR	VIRT DIFFÉRÉ LISTE INTERNE DÉBIT VERS EXT
VIR	VSOT LISTE INTERNE DÉBIT VERS EXT

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter aux numéros de téléphone suivants. Contacts de l'équipe Échanges bancaires EDI Crédit Agricole Centre Loire :

par téléphone : **02 38 60 25 92 / 02 38 60 24 05**

ou par e-mail : **[banque.flux@ca-centreloire.fr](mailto:banque.flux@ca-centreloire.fr)**

# Un nouveau relevé de compte vous accompagne dès le 18 mars 2013.

Les coordonnées de votre agence et les accès aux différents services du Crédit Agricole Centre Loire.

RELEVÉ DE COMPTES N° 001  
au 30 avril 2012



**Votre agence**

Decize  
17 Quai de Loire  
58300 Decize  
Tél : 0 978 978 978 (1)  
Fax : 03 86 25 28 88

**Votre Conseiller**  
Philippe Durand

**Vos contacts**  
Internet : [www.ca-centreloire.fr](http://www.ca-centreloire.fr)

SOS cartes opposition et SAV  
0 978 978 978 (coût d'un appel local)

00845 FLRV001 00851

S.A.R.L. NOM  
ADRESSE  
CODE POSTAL VILLE

Un numéro utile à contacter en cas de perte ou de vol de vos moyens de paiement.

**SYNTHESE DES COMPTES**

S.a.r.l. Nom  
Compte Courant n° 99999999999 10 133,38 EUR

Une synthèse mentionnant le solde des comptes de l'entreprise.

**Vos informations**

M. Nom Prénom, votre chéquier n° 1234567 est disponible à votre agence.  
M. Nom Prénom, votre carte est disponible à votre agence.

Les messages relatifs à votre actualité.

**S.a.r.l. Nom**

Compte Courant en Euro n° 99999999999  
RIB 18206 00001 99999999999 50, IBAN FR76 1820 6000 0199 9999 9999 950, BIC AGRIFRPP882

3 442,85

**ANCIEN SOLDE CRÉDITEUR AU 31/03/2012**

Date opé.	Date valeur	Libellé	Débit	Crédit	<input type="checkbox"/>	Annotations
05.04	05.04	Ech Prêt 60199999999 Capital 05/04/12	-333,64		<input type="checkbox"/>	
	05.04	Ech Prêt 60199999999 Intérêts 05/04/12	-3,98		<input type="checkbox"/>	
12.04	12.04	Virement SCINevers 58 11/04 08H32 SCI Nom	-1 700,00		<input type="checkbox"/>	
17.04	17.04	Virement CPAM Des Yvelines CPAM 780701234 CPAM 78701234-EHPAD Le Nom P120L2300157		19 282,00	<input type="checkbox"/>	
18.04	18.04	Chèque 1234567	-1 943,98		<input type="checkbox"/>	
20.04	20.04	Virement Dir. Reg. Des Finances Publiques 1D0750000C59-AP0000012345		1 255,80	<input type="checkbox"/>	

Le solde du compte à la date d'arrêt du relevé précédent.

Le détail des opérations classées par date.

SPÉCIMEN



# Découvrez aussi votre nouveau relevé de facturation.

Votre numéro de relevé de factures.

Relevé de factures en EURO n° 76  
Du 01.01.2012 au 31.01.2012

La période de référence de votre relevé de factures.



### Votre agence

Centre d'Affaires  
26 rue de la Godde BP 90071  
45802 ST JEAN DE BRAYE  
Tél. : 02 38 60 20 08  
Fax : 02 38 60 20 11

**Votre Conseiller**  
Jérôme Dupont

**Vos contacts**  
Internet : [www.ca-centreloire.fr](http://www.ca-centreloire.fr)

**SOS cartes opposition et SAV**  
0 978 978 978 (Coût d'un appel local)



00845 FLRV001 00851

S.A.R.L. NOM  
ADRESSE  
CODE POSTAL VILLE

S.A.R.L. NOM,  
Votre contrat n°11111111111

Les coordonnées de votre agence et les accès aux différents services du Crédit Agricole Centre Loire.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le détail des facturations déjà imputées sur votre compte.

Date	Nature et n° de facture	Nbre	Montant hors TVA	Montant de la remise	Montant net hors TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
03/01	COMMISSION DE TENUE DE COMPTE FACTURE N°1011111221		19,15		19,15	0,00		19,15
03/01	COMMISSION DE MOUVEMENT FACTURE N°1011111222		274,80		274,80	0,00		274,80
04/01	COTIS CARTE BUSINESS DIFF FACTURE N°1011111223		51,80		51,80	0,00		51,80
04/01	FRAIS RECHERCHE COMPLEXE FACTURE N°1011111224		15,17		15,17	19,60	2,98	18,15
11/01	VIREMENTS INTERBANCAIRES FACTURE N°1011111225	2	0,62		0,62	0,00		0,62
15/01	LCR ET BOR TELETRANSMIS FACTURE N°1011111226	5	2,00		2,00	0,00		2,00
15/01	CSCA FLUX SERVICE STOCK FACTURE N°1011111227		56,10		56,10	0,00		56,10
	<b>TOTAL</b>		<b>419,64</b>		<b>419,64</b>		<b>2,98</b>	<b>422,62</b>

Un récapitulatif de l'ensemble des frais imputés sur votre compte bancaire, montant hors taxe et montant de la TVA afférente.

Récapitulatif de la période du 01.01.2012 au 31.01.2012	N° facture	Montant hors TVA	Montant de la remise	Montant net hors TVA	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Compte 11111111111 FACTURES PRELEVEES		419,64		419,64			422,62
	dont	404,47		404,47	0,00		404,47
		15,17		15,17	19,60	2,98	18,15
<b>TOTAL</b>		<b>419,64</b>		<b>419,64</b>		<b>2,98</b>	<b>422,62</b>

\* Exonération TVA, art 261C, 259 B du Code Général des Impôts

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel CENTRE LOIRE, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.  
Siège social 8, Allée des Collèges - 18920 BOURGES CEDEX 9 - 398 824 714 RCS BOURGES. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance n° 07 009 045-N - TVA intercommunautaire : FR 09 398 824714

Un récapitulatif des opérations du 1<sup>er</sup> tableau classées par taux de TVA.

S P É C I M

**Plus simple, plus pratique,**  
votre nouveau relevé de factures rassemble toutes les informations relatives à la gestion de votre compte.

**Le ticket d'agios et le récapitulatif mensuel de facturation ne font plus qu'un :** le relevé de factures.

Pour les détenteurs de fusion d'échelle, les commissions sont dorénavant prélevées sur chaque compte.

## ANNEXE 1

### (STRUCTURE DES RELEVÉS DE COMPTES INFORMATISÉS)

#### Enregistrement en-tête

Enregistrements et données du Relevé de compte sur support informatique		S	F	P	L	V
Zone	Enregistrement 1 "ancien solde"	M				
1-A	• Code enregistrement	M	N	1	2	"01"
1-B	• Code banque	M	N	3	5	
1-C	• Zone réservée	N		8	4	
1-D	• Code guichet dans lequel le compte est ouvert	M	N	12	5	
1-E	• Code devise ISO (norme ISO4217 (NF K 10 020))	M	A	17	3	
1-F	• Nombre de décimales du montant de l'ancien solde	M	N	20	1	
1-G	• Zone réservée	N		21	1	
1-H	• Numéro de compte	M	AN	22	11	
1-I	• Zone réservée	N		33	2	
1-J	• Date de l'ancien solde (JJMMAA)	M	N	35	6	
1-K	• Zone réservée	N		41	50	
1-L	• Montant de l'ancien solde	M	N	91	14	
1-M	• Zone réservée	N		105	16	

#### Enregistrement détail

Enregistrements et données du Relevé de compte sur support informatique		S	F	P	L	V
Zone	Enregistrement 2 "mouvement"	O				
2-A	• Code enregistrement	M	N	1	2	"04"
2-B	• Code banque	M	N	3	5	
2-C	• Code opération interne (propre à l'établissement financier)	O	AN	8	4	
2-D	• Code guichet dans lequel le compte est ouvert	M	N	12	5	
2-E	• Code devise ISO (norme ISO4217 (NF K 10 020))	M	A	17	3	
2-F	• Nombre de décimales du montant du mouvement	M	N	20	1	
2-G	• Zone réservée	N		21	1	
2-H	• Numéro de compte	M	AN	22	11	
2-I	• Code opération interbancaire (voir brochure CFONB "Codes Opérations Interbancaires")	M	AN	33	2	
2-J	• Date de comptabilisation de l'opération (JJMMAA)	M	N	35	6	
2-K	• Code motif de rejet (voir brochure CFONB "Liste interbancaire des codes motif de rejets")	D	N	41	2	
2-L	• Date de valeur (JJMMAA)	M	N	43	6	
2-M	• Libellé	M	AN	49	31	
2-N	• Zone réservée	N		80	2	
2-O	• Numéro d'écriture	M	N	82	7	
2-P	• Indice d'exonération de commission de mouvement de compte	O	AN	89	1	
2-Q	• Indice d'indisponibilité	O	AN	90	1	
2-R	• Montant du mouvement	M	N	91	14	
2-S	• Zone référence	O	AN	105	16	

## ANNEXE 1 (SUITE)

### (STRUCTURE DES RELEVÉS DE COMPTES INFORMATISÉS)

#### Enregistrement complémentaire

Enregistrements et données du Relevé de compte sur support informatique		S	F	P	L	V
Zone	<b>Enregistrement 2bis "complément"</b>	O				
2b-A	• Code enregistrement	M	N	1	2	"05"
2b-B	• Code banque	M	N	3	5	
2b-C	• Code opération interne (propre à l'établissement financier)	O	AN	8	4	
2b-D	• Code guichet dans lequel le compte est ouvert	M	N	12	5	
2b-E	• Code devise ISO (norme ISO4217 (NF K 10 (20)))	M	A	17	3	
2b-F	• Nombre de décimales du montant du mouvement	M	N	20	1	
2b-G	• Zone réservée	N		21	1	
2b-H	• Numéro de compte	M	AN	22	11	
2b-I	• Code opération interbancaire	M	AN	33	2	
2b-J	• Date de comptabilisation de l'opération (JJMMAA)	M	N	35	6	
2b-K	• Zone réservée	N		41	5	
2b-L	• Qualifiant de la zone "Informations complémentaires"	M	AN	46	3	
2b-M	• Informations complémentaires	M	AN	49	70	
2b-N	• Zone réservée	N		119	2	

#### Enregistrement solde de fin de journée

Enregistrements et données du Relevé de compte sur support informatique		S	F	P	L	V
Zone	<b>Enregistrement 3 "nouveau solde"</b>	M				
3-A	• Code enregistrement	M	N	1	2	"07"
3-B	• Code banque	M	N	3	5	
3-C	• Zone réservée	N		8	4	
3-D	• Code guichet dans lequel le compte est ouvert	M	N	12	5	
3-E	• Code devise ISO (norme ISO4217 (NF K 10 (20)))	M	A	17	3	
3-F	• Nombre de décimales du montant du nouveau solde	M	N	20	1	
3-G	• Zone réservée	N		21	1	
3-H	• Numéro de compte	M	AN	22	11	
3-I	• Zone réservée	N		33	2	
3-J	• Date du nouveau solde (JJMMAA)	M	N	35	6	
3-K	• Zone réservée	N		41	50	
3-L	• Montant du nouveau solde	M	N	91	14	
3-M	• Zone réservée	N		105	16	

## **ANNEXE 1 (SUITE)** **(STRUCTURE DES RELEVÉS DE COMPTES INFORMATISÉS)**

### **Description détaillée des données**

Les contenus des zones B et D à H sont identiques dans tous les enregistrements d'un même relevé. Définition de certaines zones de l'enregistrement "ancien solde".

#### **1-H. Numéro de compte**

Les numéros de comptes bancaires sont composés de caractères alphanumériques, à l'exclusion de tout espace, caractère spécial ou signe de ponctuation.

#### **1-L. Montant de l'ancien solde**

Le montant du mouvement est cadré à droite, complété à gauche par des zéros ; le montant étant signé, le signe est superposé au dernier caractère à droite. La valeur hexadécimale dans cette position est :

- pour un montant créditeur "C0" à "C9" pour + 0 à + 9 } fichiers en EBCDIC,
- pour un montant débiteur "D0" à "D9" pour - 0 à - 9 },
- pour un montant créditeur "7B" et "41" à "49" pour + 0 à + 9 } fichiers en ASCII,
- pour un montant débiteur "7D" et "4A" à "52" pour - 0 à - 9 }.

Définition de certaines zones de l'enregistrement "mouvement".

#### **2-J. Date de comptabilisation de l'opération**

Date de la journée comptable du mouvement.

#### **2-K. Code motif rejet**

Ce code motif rejet n'est renseigné que pour les codes opérations interbancaires correspondant à des impayés ou des rejets.

#### **2-L. Date de valeur**

Date qui entre dans le calcul des intérêts.

#### **2-M. Libellé**

Voir chapitre 5 "Principes de circulation des informations".

#### **2-O. Numéro d'écriture**

Selon le cas, cette zone peut contenir le numéro de chèque, le numéro de remise, le numéro de pièce. Si elle n'est pas renseignée, cette zone est initialisée à zéro.

#### **2-P. Indice exonération de commission de mouvement de compte**

- "0" : (zéro) mouvement non exonéré de la commission de mouvement de compte,
- "1" : mouvement exonéré de la commission de mouvement de compte.

#### **2-Q. Indice d'indisponibilité**

- "0" : (zéro) mouvement disponible,
- "1" : mouvement frappé d'indisponibilité.



## **ANNEXE 1 (SUITE)** **(STRUCTURE DES RELEVÉS DE COMPTES INFORMATISÉS)**

### **2-R. Montant du mouvement**

Le montant du mouvement est cadré à droite, complété à gauche par des zéros ; le montant étant signé, le signe est superposé au dernier caractère à droite. La valeur hexadécimale dans cette position est :

- pour un montant créditeur "C0" à "C9" pour + 0 à + 9 } fichiers en EBCDIC,
- pour un montant débiteur "D0" à "D9" pour - 0 à - 9 },
- pour un montant créditeur "7B" et "41" à "49" pour + 0 à + 9 } fichiers en ASCII,
- pour un montant débiteur "7D" et "4A" à "52" pour - 0 à - 9 }.

### **2-S. Zone référence**

#### **Définition de certaines zones de l'enregistrement "complément".**

Lorsqu'un enregistrement 2 est suivi d'un ou plusieurs enregistrements 2 bis, le contenu des positions 3 à 40 de ces enregistrements est identique.

Le nombre d'enregistrements 2 bis, pour un enregistrement 2 donné, n'est pas limité.

Les enregistrements 2 bis ne sont ni triés ni numérotés et apparaissent donc dans l'ordre où ils ont été créés.

#### **2b-H. Numéro de compte**

Les numéros de comptes bancaires sont composés de caractères alphanumériques, à l'exclusion de tout espace, caractère spécial ou signe de ponctuation.

#### **2b-J. Date de comptabilisation de l'opération**

Date de la journée comptable du mouvement.

#### **2b-L. Qualifiant de la zone "libellé complémentaire"**

Ce qualifiant précise la nature de l'information de la zone 2b-M. Certains qualifiants sont normalisés par le CFONB (voir zone 2b-M). D'autres qualifiants peuvent être proposés par certaines banques en fonction de leur offre de service.

#### **2b-M. Informations complémentaires**

Le contenu de cette zone dépend de la valeur du qualifiant contenu dans la zone 2b-L. Deux types d'enregistrements "complément" sont normalisés ; ils sont identifiés par les qualifiants "LIB", information libre et "MMO", montant et monnaie d'origine.

- La zone "informations complémentaires" correspondant au qualifiant "LIB" permet de restituer un libellé complémentaire. Elle a la structure suivante :

Zone	Enregistrement 2 bis "complément"	S	F	P	L	V
2b-M	• Libellé complémentaire	M	AN	49	70	

La séquence d'enregistrements 2 bis peut contenir plusieurs enregistrements ayant le qualifiant "LIB".

## **ANNEXE 1 (SUITE)** **(STRUCTURE DES RELEVÉS DE COMPTES INFORMATISÉS)**

• La zone “informations complémentaires” correspondant au qualifiant “MMO” permet de restituer le montant et la monnaie d’origine. Elle a la structure suivante :

Zone	Enregistrement 2 bis "complément"	S	F	P	L	V
2b-M-1	• Code devise ISO (norme ISO4217 (NF K 10 020)) du montant d'origine	M	A	49	3	
2b-M-2	• nombre de décimales du montant d'origine	M	N	52	1	
2b-M-3	• Montant d'origine (non signé)	M	N	53	14	
2b-M-4	• Zone réservée	N		67	52	

La séquence d’enregistrements 2 bis contient au plus un enregistrement ayant le qualifiant “MMO”. CFONB - Relevé de compte sur support informatique. Juillet 2004.

### **Définition de certaines zones de l’enregistrement “nouveau solde”**

#### **3-H. Numéro de compte**

Les numéros de comptes bancaires sont composés de caractères alphanumériques, à l’exclusion de tout espace, caractère spécial ou signe de ponctuation.

#### **3-I. Date du nouveau solde**

Date de la dernière mise à jour comptable de la période.

#### **3-L. Montant du nouveau solde**

Le montant du mouvement est cadré à droite, complété à gauche par des zéros ; le montant étant signé, le signe est superposé au dernier caractère à droite.

La valeur hexadécimale dans cette position est :

- pour un montant créditeur “C0” à “C9” pour + 0 à + 9 } fichiers en EBCDIC,
- pour un montant débiteur “D0” à “D9” pour - 0 à - 9 },
- pour un montant créditeur “7B” et “41” à “49” pour + 0 à + 9 } fichiers en ASCII,
- pour un montant débiteur “7D” et “4A” à “52” pour - 0 à - 9 }.

## ANNEXE 2

### Liste des principales évolutions sur les codes interbancaires

Nature de l'opération	Code CFONB Actuel	Nouveau Code CFONB	Sens Débit	Sens Crédit
RETRAIT AU DISTRIBUTEUR	11	29	X	
COMMISSION REMISE COMMERCANT	62	11		X
REMISE CARTE	05	30		X
VIREMENTS EMIS	06	06	X	
	99			
VIREMENTS RECUS	05	05		X
	99			
INTERETS DEBITEURS	61	62	X	
VIREMENTS EPARGNE	05	91	X	X
	06			
PRELEV.SOCIAUX ANNUELS	91	67	X	

### Liste des codes opérations interbancaires présents en position 33 des enregistrements détails et complémentaires.

Liste des codes opérations CFONB par ordre alphanumérique.

Code famille :

OPCA : Opérations de caisse

OPPF : Opérations de portefeuille France

OPET : Opérations avec l'étranger

OPTB : Opérations sur titres et bourses

AGFR : Agios et frais

OPFI : Opérations de financement

DIVE : Divers

Note : les codes suivants ne sont plus utilisés et seront réservés pour un usage ultérieur : 16, 17, 20, 40, 50, 78, 79

Codes opé.	Code famille	Libellé	Débit	Crédit	Géné-rique
01	OPCA	Chèques payés	x		
02	" "	Remises de chèques		x	02
03	" "	Chèques impayés	x		
04	" "	Versements espèces		x	
05	" "	Virements reçus		x	05
06	" "	Virements émis	x		06
07	" "	LCR/BOR domiciliés	x		
08	" "	Prélèvements, TIP et Téléversements domiciliés	x		08
09	" "	Prélèvements, TIP et Téléversements émis		x	09
10	" "	Prélèvements, TIP et Téléversements rejetés/impayés	x		10
11	" "	Factures cartes de paiement/DAB-GAB	x	x	11
12	" "	Rejets/retours de virement		x	
13	" "	Virements de trésorerie reçus		x	05
14	" "	Virements de trésorerie émis	x		06
15	" "	Remises de chèques sur caisse		x	02
18	" "	Autres virements reçus		x	05
21	" "	Autres virements émis	x		06
22	" "	TIP domiciliés	x		08
23	" "	Prélèvements domiciliés	x		08
24	" "	TIP émis		x	09
25	" "	Prélèvements émis		x	09
26	" "	TIP rejetés/impayés	x		10
27	" "	Prélèvements rejetés/impayés	x		10
28	" "	Factures cartes payées	x		11
29	" "	Retraits DAB-GAB	x		11
30	" "	Factures cartes remises		x	11
31	OPPF	Remises d'effets à l'encaissement		x	31
32	" "	Remises à l'escompte (papier commercial/chèque)		x	32
33	" "	Effets impayés	x		
34	" "	Incidents sur effets	x	x	
35	" "	Remises de LCR/BOR à l'encaissement		x	31
36	OPCA	Remises de facture CB crédit	x		11

## ANNEXE 2 (SUITE)

37	OPPF	Remises de LCR/BOR à l'escompte		x	32
38	OPCA	Factures CB impayée / rejetée	x		11
39	" "	Virements d'origine extérieure (VOE) reçus		x	05
41	OPET	Transferts vers/en provenance de l'étranger	x	x	41
42	" "	Achats/ventes de devises	x	x	42
43	" "	Autres opérations avec l'étranger	x	x	43
44	" "	Transferts émis	x		41
45	" "	Transferts reçus		x	41
46	" "	Achats de devises au comptant	x		42
47	" "	Ventes de devises au comptant		x	42
48	" "	Levées sur achat à terme	x		42
49	" "	Livraisons sur vente à terme		x	42
51	OPTB	Achats et ventes de titres	x	x	51
52	" "	Diverses opérations sur titres	x	x	52
53	" "	Achats/souscriptions VM/BF (Valeurs mobilières/ Bourses Françaises)	x		51
54	" "	Ventes de VM/BF (Valeurs mobilières/ Bourses Françaises)		x	51
55	" "	Solde de liquidation – BF (Bourses Françaises)	x	x	51
56	" "	Achats OPCVM	x		51
57	" "	Ventes OPCVM		x	51
58	" "	Achats TCN	x		51
59	" "	Ventes TCN		x	51
61	AGFR	Agios	x	x	61
62	" "	Commissions et frais divers	x		62
63	" "	Produits financiers		x	61
64	" "	Commissions y compris taxes	x		62
65	" "	Commissions hors taxes	x		62
66	" "	Commissions non taxables	x		62
67	" "	Taxes	x		62
68	OPET	Autres opérations avec l'étranger - Débit	x		43
69	" "	Autres opérations avec l'étranger - Crédit		x	43
70	AGFR	Charges financières	x		61
71	OPFI	Tirage de crédits		x	
72	" "	Echéance crédits	x		
73	" "	Emission de valeurs mobilières		x	
74	" "	Emission de titres de créances		x	
75	" "	Remboursement	x		
76	" "	Dépôt à terme	x		
77	" "	Echéance dépôt à terme		x	
80	OPTB	Achats autres TC	x		51
81	" "	Ventes autres TC		x	51
82	" "	Contrats	x	x	51
83	" "	Options	x	x	51
84	" "	Achats BE (Bourses étrangères)	x		51
85	" "	Ventes BE (Bourses étrangères)		x	51
86	" "	Opérations sur titres	x	x	52
87	" "	Revenus sur titres		x	52
88	" "	Commissions et droits de garde	x		52
89	" "	Remboursement impôts étrangers		x	52
90	OPCA	VCOM émis	x		06
91	DIVE	Opérations diverses	x	x	
92	OPCA	Centralisation de recettes	x	x	
93	" "	Centralisation de dépenses	x	x	
94	" "	Centralisation de trésorerie - Crédit		x	
95	" "	Centralisation de trésorerie - Débit	x		
96	" "	Téléversements domiciliés	x		08
97	" "	Téléversements émis		x	09
98	" "	Téléversements rejetés/impayés	x		10
99	DIVE	Annulations et régularisations	x	x	

## ANNEXE 2 (SUITE)

Codes opé.	Code famille	Libellé	Débit	Crédit	Géné-rique
A1	OPCA	Prélèvements SEPA <i>émis</i>		x	09
A2	" "	Prélèvements SEPA interentreprises <i>émis</i>		x	09
A3	" "	Prélèvements SEPA rejetés/impayés <i>émis</i> (par le débiteur ou sa banque - « R-transaction »)		x	10
A4	" "	Prélèvements SEPA interentreprises rejetés/impayés <i>émis</i> (par le débiteur ou sa banque -« R-transaction »)		x	10
A5	" "	Prélèvements SEPA – reversements <i>émis</i> (par le créancier ou sa banque « R-transaction »)	x		10
A6	" "	Prélèvements SEPA interentreprises – reversements <i>émis</i> (par le créancier ou sa banque « R-transaction »)	x		10
B1	" "	Prélèvements SEPA domiciliés	x		08
B2	" "	Prélèvements SEPA interentreprises domiciliés	x		08
B3	" "	Prélèvements SEPA rejetés/impayés <i>reçus</i> (par le créancier - « R-transaction »)	x		10
B4	" "	Prélèvements SEPA interentreprises rejetés/impayés <i>reçus</i> (par le créancier - « R-transaction »)	x		10
B5	" "	Prélèvements SEPA – reversements <i>reçus</i> (par le débiteur -« R-transaction »)		x	10
B6	" "	Prélèvements SEPA interentreprises – reversements <i>reçus</i> (par le débiteur - « R-transaction »)		x	10